

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022

Délibération n°2022.09.113.B

Association SCCUC (Services et Culture des Campus Universitaires de la Charente) - subvention pour le programme d'actions 2022

LE VINGT DEUX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 16 septembre 2022

Secrétaire de Séance: Thierry HUREAU

Membres en exercice: **28**

Nombre de présents: **19**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **9**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Bertrand GERARDI, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Michaël LAVILLE à Philippe VERGNAUD, Isabelle MOUFFLET à Gérard DESAPHY, Gérard ROY à Gérard DEZIER,

Excusé(s):

Michel BUISSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Michaël LAVILLE, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Gérard ROY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20220922-2022_09_113B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2022

Affichage : 27/09/2022

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2022	DÉLIBÉRATION N° 2022.09.113.B
INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE	- <u>Rapporteur</u> : Monsieur Le Président
ASSOCIATION SCCUC (SERVICES ET CULTURE DES CAMPUS UNIVERSITAIRES DE LA CHARENTE) - SUBVENTION POUR LE PROGRAMME D' ACTIONS 2022	

Le SCCUC, Services et Culture des Campus Universitaires de la Charente, est une association loi 1901 créée en 2015 sous l'initiative du Campus des Valois afin de développer des actions à caractère social, culturel, éducatif et sportif à destination des étudiants de la Charente. L'association est constituée de membres bénévoles, enseignants, salariés, étudiants, directeurs d'établissements... Elle fédère à ce jour 27 établissements et filières post-bac du territoire et fait bénéficier ainsi ses services et actions à 5200 étudiants du territoire.

Le SCCUC a pour objectifs notamment de :

- développer des services pour améliorer la vie des étudiants sur le territoire,
- proposer des actions ponctuelles pour dynamiser la vie étudiante,
- accompagner les BDE (bureaux des étudiants) ou représentants d'étudiants des établissements adhérents,
- représenter les intérêts des étudiants auprès des pouvoirs publics et des structures privées en construisant une identité commune et une communication dynamique et démocratique,
- œuvrer à la création à terme de la future structure type « maison des étudiants » en Charente.

Afin de proposer un environnement favorable au bien-être des étudiants du territoire, le SCCUC organise diverses manifestations regroupées sous forme de services et actions avec notamment :

- Epicerie solidaire (denrées alimentaires et produits d'hygiène) pour venir en aide aux étudiants en très grandes difficultés,
- Services santé avec des permanences gratuites de médecins et un appui psychologique aux étudiant.e.s,
- Boite à fringues (vide dressing permanent pour étudiants à 1€ le vêtement) dont les bénéfices sont reversés à l'épicerie sociale,
- Forum des Métiers (présentation des filières postbac à l'attention de 500 lycéens),
- Création d'ateliers d'aide à la prise de parole en public pour les étudiants
- Formations : communication non violente, administration d'une association, création musicale, communication et performance cognitive, etc.
- Organisation d'évènements sportifs, festifs et musicaux : course trail, SCCUC Games, Battle Campus (compétitions artistiques), concours d'éloquence.

GrandAngoulême s'engage, outre l'attribution d'une subvention de 2 500 €, à mettre à disposition de l'association à titre gracieux 2 journées de location d'une salle de conférence

et 3 journées de location d'une salle de réunion au sein du Technoparc Krysalide, l'ensemble étant valorisé à 1 100 € HT.

Pour information, le montant de la subvention 2021 attribué par GrandAngoulême était de 2 000 €.

Considérant que tout élu qui pourrait être intéressé par le versement de cette subvention, y compris à titre personnel ou familial, ne peut pas prendre part au débat et au vote. Les élus concernés par cette restriction sont invités à se faire connaître s'ils n'ont pas été cités.

Au regard de la politique volontariste menée par GrandAngoulême afin de soutenir les initiatives locales en faveur de l'animation et la dynamisation de la vie étudiante,

Je vous propose donc :

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 2 500 € à l'association SCCUC pour la réalisation du programme d'actions,

D'AUTORISER la mise à disposition de l'association à titre gracieux de 2 journées de location d'une salle de conférence et de 3 journées de location d'une salle de réunion au sein du Technoparc Krysalide, l'ensemble étant valorisé à 1 100 € HT.

D'APPROUVER la convention de financement avec le SCCUC,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne habilitée à la signer ladite convention.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---